



La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération

STRATEGIE NUMERIQUE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PORTE DU HAINAUT

Feuille de route numérique

TACTIS



43 rue des Meuniers
94300 Vincennes - France



+33.1.49.57.05.05



contact@tactis.fr

TABLE DES MATIERES

1.	Contexte et démarche de la stratégie numérique de la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut.....	3
1.1.	Le numérique comme vecteur de la transformation des territoires	3
1.2.	Le numérique en réponse aux défis qui devront être adressés dans les prochaines années par l'Agglomération	4
1.2.1.	Un besoin de médiation numérique pour permettre une montée en compétence sur l'utilisation des outils	4
1.2.2.	Une ambition de renforcement de l'écosystème numérique du territoire	4
1.2.3.	Une volonté de favoriser l'insertion économique des habitants et la transformation numérique des entreprises	5
1.2.4.	Le développement de services de mobilité pour favoriser l'accessibilité des services et baisser l'empreinte environnementale du territoire	5
	Sur le territoire :	5
1.2.5.	La nécessité d'adresser les besoins internes des communes et de l'Agglomération concernant la transition numérique	5
1.2.6.	Développer l'attractivité économique et touristique du territoire grâce au numérique	6
1.3.	Une feuille de route stratégique qui s'inscrit en cohérence avec les stratégies départementales, régionales et nationales	7
2.	Une feuille de route pensée et défini en concertation avec les acteurs du territoire	8
2.1.	Une Stratégie numérique co-construite avec les membres de la Porte du Hainaut	8
2.2.	Une orientation stratégique établie pour se projeter vers des premières actions concrètes	11
3.	Les premières actions concrètes à mettre en place à horizon 2026	12
3.1.	Etablir un pilotage transversal de la feuille de route numérique	13
3.2.	7 premières actions identifiées pour le territoire	14
3.2.1.	Action 2 : Renforcer l'offre de médiation numérique sur l'ensemble du territoire	14
3.2.2.	Action 3 : Soutenir le développement et la pérennité des tiers-lieux sur le territoire	15
3.2.3.	Action 4 : Renforcer l'acculturation au numérique auprès des élus et agents du territoire	16
3.2.4.	Action 5 : Faire évoluer la stratégie de gestion de la donnée territoriale	17
3.2.5.	Action 6 : Accompagner les communes dans l'extinction du cuivre	18
3.2.6.	Action 7 : Elaboration d'une Stratégie de sobriété numérique environnementale	19
3.2.7.	Action 8 : Construire une offre de services numériques mutualisés pour les communes	20
3.3.	Proposition d'Organisation pour la mise en place des premières actions	21
3.3.1.	Calendrier	21
3.3.2.	Moyens mobilisés	22
4.	Annexes – Synthèse des productions	23

1. CONTEXTE ET DEMARCHE DE LA STRATEGIE NUMERIQUE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PORTE DU HAINAUT

Le numérique transforme en profondeur les habitudes, modes de vie, modes de faire, d'apprendre, de communiquer, en particulier dans les relations entre les individus et les organisations. Les territoires et les collectivités sont directement concernés par ces transformations.

Dans ce contexte général, la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut doit relever des défis spécifiques, et en particulier l'inclusion des personnes et des territoires, l'accompagnement aux usages et la transformation des collectivités.

1.1. LE NUMERIQUE COMME VECTEUR DE LA TRANSFORMATION DES TERRITOIRES

Le développement du numérique transforme radicalement les habitudes de vie et de communication. Il rapproche les individus, augmente leur capacité d'action, réinvente la démocratie et la citoyenneté et peut favoriser une nouvelle forme de vivre ensemble. La crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19 a accéléré et conforté la place des outils digitaux dans nos sociétés. Cette crise a ainsi modifié significativement la perception et l'acceptabilité de certains usages numériques et mis en lumière le caractère aigu de la fracture numérique, qui est à la fois générationnelle, sociale et territoriale.

L'Agglomération considère le numérique comme fondamental pour l'avenir. Elle souhaite pleinement intégrer son développement dans les différentes politiques publiques à l'échelle de la communauté d'agglomération et des communes qu'elle représente, de manière à initier une dynamique d'innovations concrètes au bénéfice du territoire et de ses habitants. Cette stratégie numérique est au service du Projet de Territoire de la Porte du Hainaut, en faisant de la transformation numérique un levier transversal au service des politiques publiques.

Des champs d'explorations du numérique que la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut souhaite investir à travers cette feuille de route



1.2. LE NUMERIQUE EN REPONSE AUX DEFIS QUI DEVRONT ETRE ADRESSES DANS LES PROCHAINES ANNEES PAR L'AGGLOMERATION

1.2.1. Un besoin de médiation numérique pour permettre une montée en compétence sur l'utilisation des outils

D'un côté, le **taux d'abonnement à des services Très Haut Débit** est supérieur à la moyenne nationale, et le taux d'accès au THD est homogène sur tout le territoire.

D'un autre côté, les **indicateurs de fragilité numérique** reflétant un besoin de médiation numérique sont dégradés par rapport au reste de la France. Ces indicateurs de révèlent par ailleurs une **forte disparité territoriale**, entre les communes plus dense et les territoires ruraux de la Porte du Hainaut.

La Porte du Hainaut souhaite répondre à ce besoin de **services de médiation numérique structurés et répartis** géographiquement, pour réduire ces fractures territoriales.

CA de la Porte du Hainaut

Décomposition du score

Taux de non-couverture THD	: -1.5	●
Taux de pauvreté	: 2.4	●
Accès aux bibliothèques	: -1.5	●
Accès à des services publics	: -1.4	●
Ménages d'une personne	: -0.1	●
Ménages monoparentaux	: 1.8	●
Taux de chômage	: 2.3	●
Part des étrangers	: 0.7	●
Dépendance aux prestations sociales	: 1.7	●
Part des 65 ans et plus	: -1.1	●
Part des pas ou peu diplômés	: 1.2	●

Chaque indicateur reçoit un score entre -3 et +3 en fonction la position relative de ce territoire par rapport au reste de la France.

Un score plus élevé indique une vulnérabilité plus grande.

1.2.2. Une ambition de renforcement de l'écosystème numérique du territoire

Les initiatives de création d'un écosystème numérique sur le territoire sont **dispersées** et les acteurs mobilisés autour de la médiation numérique n'interagissent pas entre eux.

L'Agglomération souhaite donc coordonner et harmoniser un **réseau territorial numérique** : coordonner les acteurs de la médiation numérique, développer des infrastructures d'accueil de type tiers-lieux pourrait permettre de créer des **espaces dédiés à la médiation numérique et à l'innovation sociale territoriale**...



Acteurs de la médiation numérique sur le territoire

1.2.3. Une volonté de favoriser l'insertion économique des habitants et la transformation numérique des entreprises

Sur le territoire :

- 1 actif sur 5 est au chômage et 45% des actifs travaillent hors de l'agglomération.
- Le ratio actif/emploi ne favorise pas l'insertion économique des habitants.

La création de services numériques est une **opportunité de création d'emplois**, avec des postes dédiés au numérique et à l'informatique, mais également par l'auto-entrepreneuriat. **L'accompagnement à la transformation numérique** pour les entreprises, et notamment les TPE, peut représenter un fort **levier d'attractivité**.

1.2.4. Le développement de services de mobilité pour favoriser l'accessibilité des services et baisser l'empreinte environnementale du territoire

Les contraintes de mobilité sont un **frein au développement socio-économique**, et ont un impact sur l'accessibilité des services développés par la Collectivité.

→ Le développement d'outils numériques peut permettre de mettre l'accent sur une **nouvelle offre de services de mobilité collective ou partagée**, qui pourrait contribuer à réduire l'isolement social et de favoriser l'accessibilité des services.

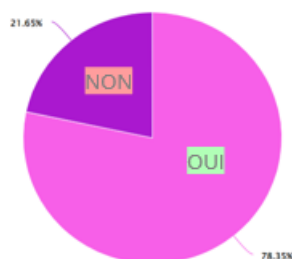
Ces services de mobilité s'inscrivent également dans une volonté de réduction de l'empreinte carbone du territoire.



Besoins et attentes des agents territoriaux sur les outils et les formations

Réponses tirées du questionnaire destiné aux agents territoriaux

Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'organiser plus de formations sur le numérique/les outils informatiques?



Les besoins identifiés

1. Des formations techniques sur les **outils collaboratifs en ligne** (77%)
2. Des formations techniques sur les **logiciels bureautiques** (72%)
3. Des formations techniques sur les **logiciels métiers** (64%)
4. Les **enjeux du numérique** : l'importance des données, les territoires intelligents, etc. (27%)
5. La réglementation sur les **données personnelles** (28%)

1.2.5. La nécessité d'adresser les besoins internes des communes et de l'Agglomération concernant la transition numérique

- Les communes ont besoin de **ressources humaines spécialisées** pour se développer autour des enjeux et des usages numériques, ainsi que de **formation et d'accompagnement sur les outils** et enjeux.

Ces formations sont demandées par les acteurs de l'Agglomération, notamment des **formations sur les outils collaboratifs, bureautiques et les logiciels métiers**.

La maîtrise des outils est la clé pour entamer une transition numérique.

1.2.6. Développer l'attractivité économique et touristique du territoire grâce au numérique

La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut dispose d'un héritage culturel et d'une offre touristique très riches. Le territoire est déjà en train de développer une **offre numérique à destination des visiteurs** dans son Schéma de Développement Touristique, et les services numériques pourraient apporter un complément attractif pour augmenter la **visibilité de son patrimoine**.

→ La prise d'informations, les réservations (hébergements, activités, etc.), ainsi que la mise en avant des contenus à destination des touristes sont autant de services dont doit se doter le territoire pour développer son attractivité.

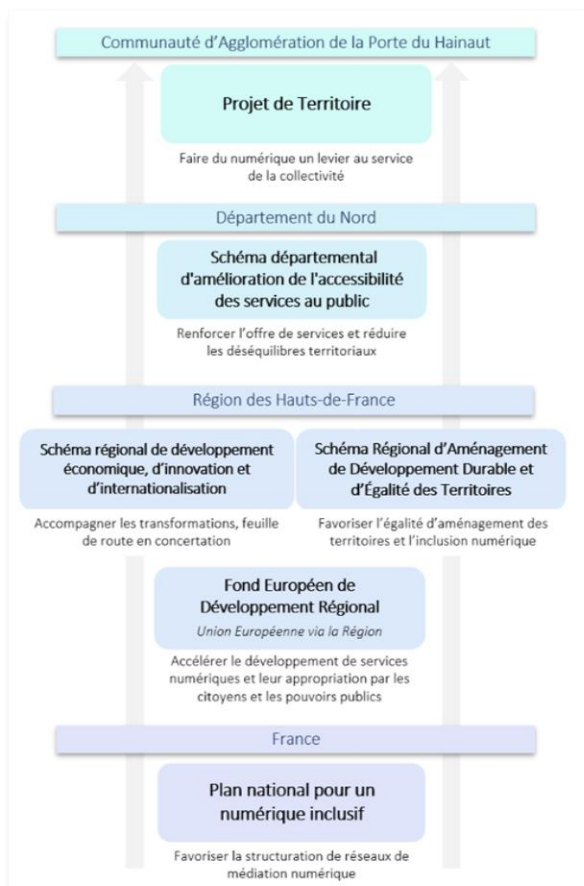
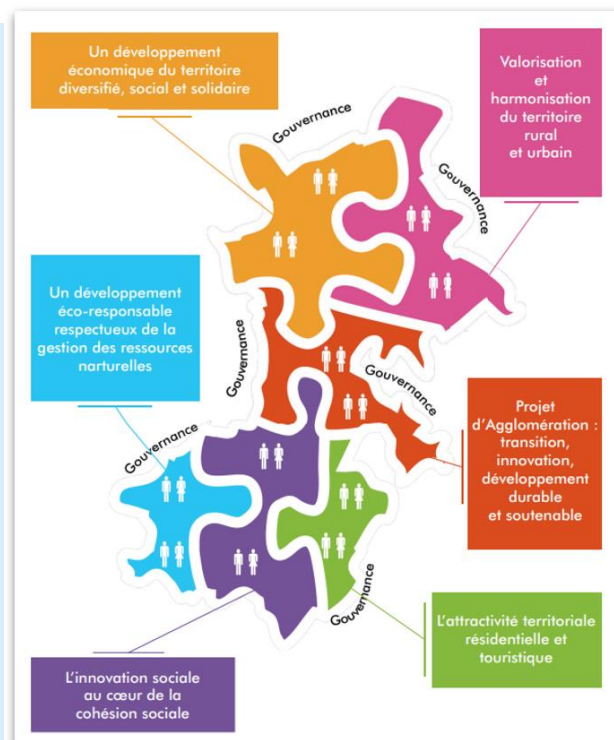
C'est également un moyen de **dynamiser le territoire** et de **créer de l'emploi**.



1.3. UNE FEUILLE DE ROUTE STRATEGIQUE QUI S'INSCRIT EN COHERENCE AVEC LES STRATEGIES DEPARTEMENTALES, REGIONALES ET NATIONALES

La stratégie numérique de la Porte du Hainaut est au service du Projet de Territoire.

Les objectifs de la politique numérique de l'Agglomération trouvent leur place dans un contexte plus global de Projet de Territoire de la Porte du Hainaut. Cette stratégie vise à **faire du numérique un levier transversal au service de l'ensemble des politiques publiques** du territoire, avec pour objectif premier la réduction des inégalités dans l'accès et dans la pratique et les usages. Elle a également pour vocation à **accompagner la transition du territoire** dans une démarche d'innovation et de développement durable et soutenable. Le Projet de Territoire est **engagé dans des transitions écologique, sociale, et numérique**, et cette feuille de route pour la Stratégie numérique trouve sa place au cœur de ce projet.



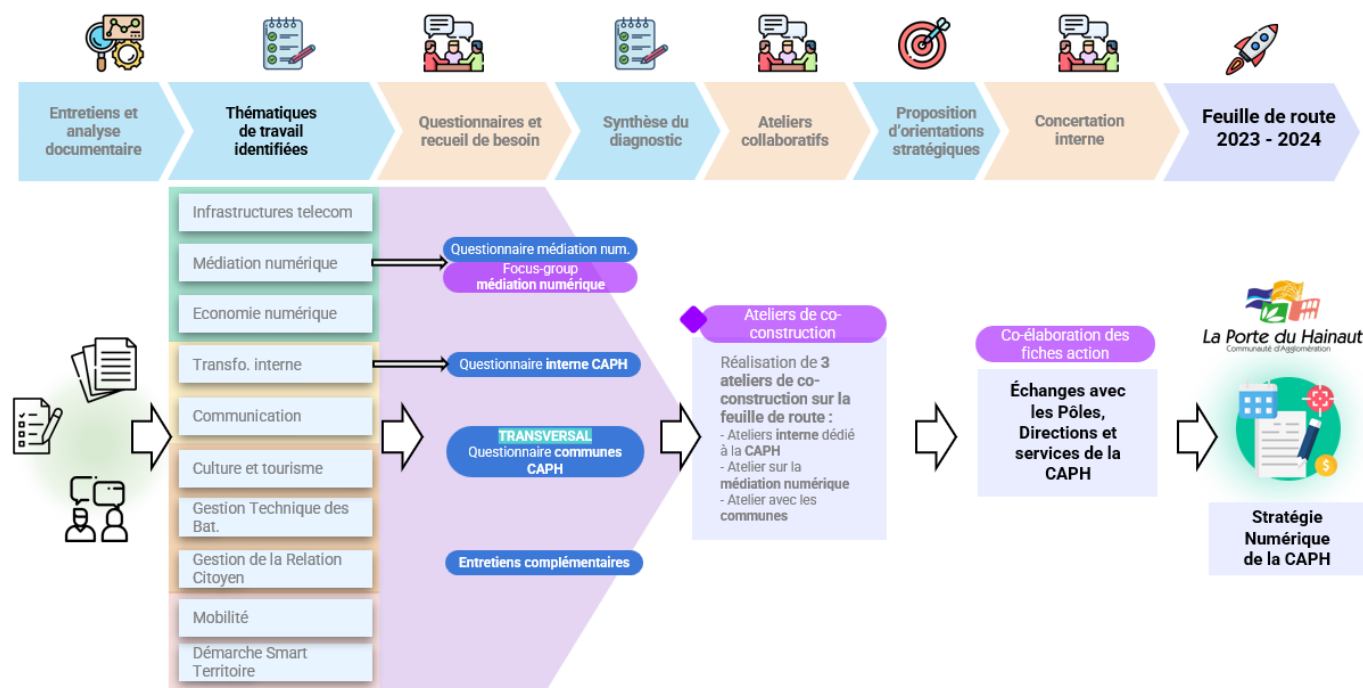
Grâce au réseau FttH déployé par le SMO La Fibre 59/62, la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut bénéficie d'une bonne couverture Très Haut Débit. Le taux d'abonnement à des offres Fibre est supérieur à la moyenne nationale, et cette accessibilité aux socles de connectivité haut débit est un prérequis pour permettre le développement de services numériques complémentaires que l'Agglomération souhaite déployer.

Cette feuille de route s'inscrit également dans un **contexte de transformation plus globale**, à des échelles de territoires plus larges, et les grandes orientations qui marquent cette stratégie de l'Agglomération sont en cohérence avec les schémas directeurs départementaux et régionaux du Nord et des Hauts-de-France, ainsi qu'en lien avec la ligne directrice du gouvernement français.

2. UNE FEUILLE DE ROUTE PENSEE ET DEFINIE EN CONCERTATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

2.1. UNE STRATEGIE NUMERIQUE CO-CONSTRUITE AVEC LES MEMBRES DE LA PORTE DU HAINAUT

Cette feuille de route pour la stratégie numérique de la communauté d'agglomération a été conçue dans une logique de co-construction avec tous les acteurs du territoire, aussi bien les élus que les habitants, en passant par les agents publics. Cette consultation a été menée sous différentes formes.



1) Ateliers

Médiation numérique

Principaux représentants de l'écosystème impliqués
Environ 25 personnes impliquées

Focus-group médiation numérique

Atelier de co-construction



Mutualisation numérique avec les communes

Une vingtaine de participants
12 communes représentées

Atelier de co-construction



Atelier interne CAPH

18 agents impliqués
3 Pôles représentés

Atelier de co-construction



Un **focus group** a été organisé autour de la question de la médiation numérique notamment, qui a rassemblé une quinzaine de participants de structures hétérogènes : élu, secrétaire de mairie, directeur de centre social, etc. **Trois ateliers de co-construction** ont ensuite été menés avec les agents des communes, de l'Agglomération et des acteurs associatifs, pour en tirer des pistes d'actions.

2) Entretiens

Une série d'entretiens a été réalisée auprès d'élus en charge de fonctions centrales pour le développement numérique et de directions de la CA de la Porte du Hainaut, avec pour objectif de passer quatre thématiques du SDUS 2017 – 2020 en revue avant de définir la stratégie numérique du territoire.

4 thématiques explorées :

- Autonomie et inclusion des populations fragiles par la maîtrise du numérique
- Services de proximité et numérique
- Valorisation du patrimoine culturel et touristique
- E-administration et relation au citoyen

DGA Pôle Développement Durable et Territorial

DGA Pôle Prospective -
Projet de Territoire - Transversalité

Elu en charge du Schéma
de Mutualisation

Direction des Systèmes
d'Information

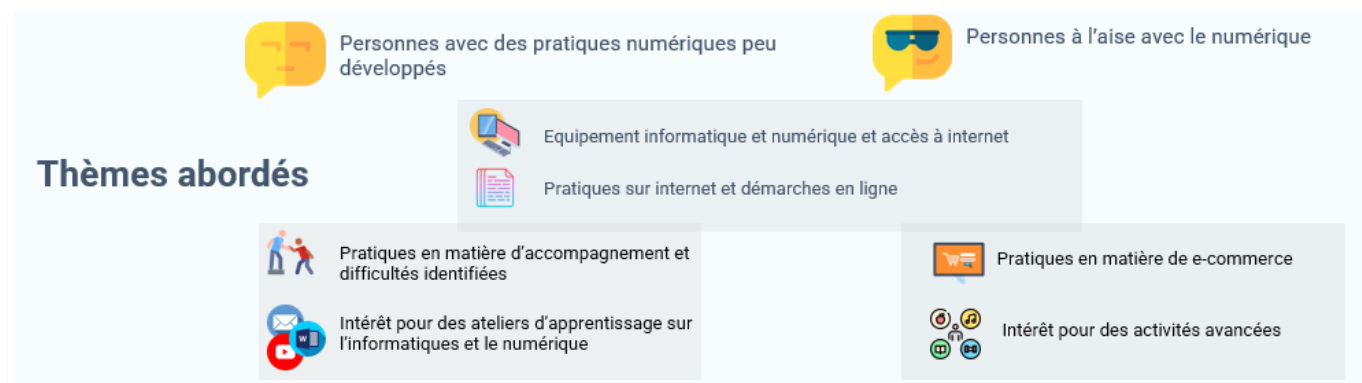
DGA Pôle Ressources

Elu en charge de la Stratégie Numérique

3) Questionnaires

Des questionnaires ont été diffusés auprès des **habitants** (366 réponses), des **communes** (72 réponses) et des **agents territoriaux** (119 réponses).




- [Après des habitants :](#)



- **Identifier les besoins numériques des habitants usagers des lieux de médiation numérique** : 15% des répondants peuvent être considérés comme étant moins à l'aise avec le numérique, en se basant sur le fait qu'ils ne savent utiliser leur boîte mail que pour des usages simples. Parmi cette population, 78% ont répondu que leur première difficulté liée au numérique était la complexité des démarches administratives en ligne, et 62% seraient intéressés par des ateliers visant à apprendre à réaliser ses démarches en ligne en autonomie. Même parmi les usagers plus à l'aise


avec le numérique, « Pouvoir être assisté en cas de problème sur une démarche administrative en ligne » est la troisième activité la plus plébiscitée (34%).

- [Auprès des communes :](#)

Thèmes abordés	Les répondants
 Maturité numérique de la commune	72 réponses (<i>plusieurs répondants pour certains communes</i>)
 Besoins et attentes des administrés sur le numérique	87% des communes ont répondu
 Attentes de la commune vis à vis de la CAPH	

- **Analyser la maturité numérique des communes :** il en est ressorti que seulement 33% des communes répondantes ont des agents directement en charge du numérique ou de l'informatique (informaticiens, chargé de communication digitale, etc.), et que 93% des communes n'ont aucun document formalisant ses objectifs en matière de numérique. Il n'est donc pas surprenant que les freins les plus importants au développement des usages et services numériques pour les répondants soient entre autres le manque de moyens humains (74%) et d'accompagnement (62%)
- **Recueillir les attentes des administrés vis-à-vis des communes :** 85% des répondants reçoivent régulièrement des demandes ayant trait à l'inclusion numérique (dont 24% en reçoivent très fréquemment).
- **Recueillir les attentes des communes vis-à-vis de l'Agglomération :** pour 69% des répondants, la mise à disposition de ressources humaines spécialisées sur le numérique permettrait de résorber les freins identifiés, de même que des formations pour 67%.

- [Auprès des agents :](#)

Thèmes abordés	Les répondants
 Perception du numérique dans l'environnement de travail	119 réponses et 99 complétées à 100%
 Besoins et attentes sur les outils et les formations	
 Collecte d'idées sur des projets numériques au service du territoire	

- **Sonder leurs attentes sur les outils et les formations :** 77% des répondants pensent nécessaire d'organiser davantage de formations aux outils collaboratifs en ligne, et 72% sur les logiciels bureautiques. Un quart serait également intéressé par des formations autour des enjeux du numérique (l'importance des données, les territoires intelligents, etc).
- **Recueillir leurs suggestions sur des projets numériques au service du territoire :** les idées se portent autour de la communication sur les projets de la collectivité auprès des administrés, de la médiation numérique pour lutter contre la fracture numérique ou encore de la mutualisation des moyens intercommunaux.

2.2. UNE ORIENTATION STRATEGIQUE ETABLIE POUR SE PROJETER VERS DES PREMIERES ACTIONS CONCRETES

1

Pilotage transversal de la feuille de route numérique

- Suivi de la feuille de route et des nouvelles orientations par la **Commission numérique**
- Structurer en **réseau** les **référents numériques** de la CAPH et des **communes**
- Travailler en **appui avec les acteurs partenaires sur le territoire**

2

Montée en compétence de la population, des entreprises et de l'action publique territoriale sur le numérique

- Développer une **offre d'accompagnement** accessible sur **l'ensemble du territoire**, pour la **population** comme pour les **entreprises**, notamment les **TPE**
- Créer un cadre favorable à l'émergence de **tiers lieux**
- Renforcer les actions en matière de **formations et sensibilisation des agents et des élus**

3

Evolution numérique de la CAPH et des communes

- Organiser la **collecte** et la **valorisation** de la **donnée d'intérêt territorial**
- Accompagner les **communes** dans l'extinction du réseau cuivre
- Développer la **mutualisation des services numériques** entre la CAPH et les **communes**
- Continuer les travaux concernant la **résilience** de la CAPH en matière de **cybersécurité**

4

Transition écologique par le numérique

- Construire une **stratégie de sobriété numérique**
- Utiliser le numérique comme levier pour **optimiser la consommation énergétique des bâtiments** et du **parc d'éclairage public des ZA**
- Déployer des moyens en matière de **suivi de la qualité de l'air**

5

Nouveaux services numériques pour le territoire et ses usagers

- Renforcer **le lien avec la population et les communes** au travers d'une **numérique citoyenne**
- Renforcer **les mobilités douces** à l'aide du numérique (**cyclable, covoiturage...**)
- Apporter de la **visibilité au territoire** par des services numériques **touristiques**

3. LES PREMIERES ACTIONS CONCRETES A METTRE EN PLACE A HORIZON 2026

Les pôles en charge et les périodes sont donnés à titre indicatif et seront adaptées aux besoins de la collectivité, en lien avec la mise en place de la gouvernance transversale.mm

Tableau récapitulatif des premières actions

Orientations stratégiques		Actions		Pôle en charge de l'action	Démarrage
1	Pilotage transversal de la feuille de route numérique	1.	Mise en place d'une gouvernance transversale du numérique	Pôle Prospective Projet de Territoire et Transversalité	2023
2	Montée en compétence de la population, des entreprises et de l'action publique territoriale sur le numérique	2.	Renforcer l'offre de médiation numérique sur l'ensemble du territoire	Pôle Développement territorial et Durable	2023
		3.	Soutenir le développement et la pérennité des tiers-lieux sur le territoire	Pôle Développement territorial et Durable	2024
		4.	Renforcer l'acculturation au numérique auprès des élus et agents du territoire	Pôle Prospective Projet de Territoire et Transversalité	2023
3	Evolution de la Porte du Hainaut et des communes	5.	Faire évoluer la stratégie de gestion de la donnée territoriale	Pôle Prospective Projet de Territoire et Transversalité	2025
		6.	Accompagner les communes dans l'extinction du cuivre	Pôle Prospective Projet de Territoire et Transversalité	2023
4	Transition écologique par le numérique	7.	Elaborer une Stratégie de sobriété numérique environnementale	Pôle Développement Territorial et Durable	2024
5	Nouveaux services numériques pour le territoire et ses usagers	8.	Construire une offre de services numériques mutualisés pour les communes	<i>A définir</i>	2025

3.1. ETABLIR UN PILOTAGE TRANSVERSAL DE LA FEUILLE DE ROUTE NUMERIQUE

Action 1 : Mise en place d'une gouvernance transversale du numérique	
<ol style="list-style-type: none"> Mise en place des instances de pilotage de la feuille de route numérique Création d'un réseau des référents au sein des communes de la Porte du Hainaut Plan d'action de communication afin de diffuser et promouvoir la stratégie numérique 	
Orientation 1 :	Pilotage transversal de la feuille de route numérique
Pôle :	Pôle Prospective Projet de Territoire et Transversalité
Service en charge :	Service Stratégie Numérique

Mise en place des instances de pilotage de la feuille de route numérique	Création d'un réseau de référents numériques au sein des communes
<p>Une gouvernance territoriale dédiée au numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> Collectif de Direction : dédier un créneau de 15 à 30 min lors des réunions bimensuelles, pour partager sur l'avancement des actions qui lui incombent, ainsi que discuter du planning, du budget, des ressources et des indicateurs de suivi. Collectifs de projet : inscrire à l'ordre du jour la coordination opérationnelle des différents projets numériques. <p>Certains organes de l'Agglomération pourront être mobilisés selon les besoins et les sujets abordés : la Commission Numérique, le Pôle 2P2T, les chefs de projets identifiés sur chaque action ainsi que le réseau des référents numériques.</p> <p>Une action de communication transversale interne à la CAPH est à mener pour diffuser cette stratégie numérique.</p>	<p><u>Trois objectifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Faciliter la coordination de la feuille de route numérique au sein des communes du territoires. Renforcer la mutualisation entre l'Agglomération et les communes. Permettre l'émulation et le partage d'expériences ou de connaissances sur les sujets numériques. <p><u>Deux étapes</u> pour établir et animer ce réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> Construire la charte du référent numérique. Animer le réseau de référents numériques au sein des communes, par des sessions de travail d'une demi-journée par semestre avec les communes volontaires. <p>Une action de communication dédiée au niveau des communes est à mener pour promouvoir la stratégie auprès des référents.</p>

Calendrier



Moyens mobilisés

Les ressources nécessaires à la réalisation de ces actions de pilotage et de communication sont déjà présentes au sein de la CA de la Porte du Hainaut, et les actions décrites s'intègrent aux activités des personnes identifiées.

3.2. 7 PREMIERES ACTIONS IDENTIFIEES POUR LE TERRITOIRE

3.2.1. Action 2 : Renforcer l'offre de médiation numérique sur l'ensemble du territoire	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Construire une offre de médiation numérique diversifiée afin de mailler totalement le territoire 2. Développer le rôle des médiathèques en matière de médiation numérique 3. Coordonner le réseau des acteurs de la médiation numérique 	
Orientation 2 :	Montée en compétence de la population, des entreprises et de l'action publique territoriale sur le numérique
Pôle : Service en charge :	Pôle Prospective Projet de Territoire et Transversalité Service Stratégie Numérique

Construire une offre de médiation numérique diversifiée afin de mailler totalement le territoire	Développer le rôle des médiathèques en matière de médiation numérique	Coordonner le réseau des acteurs de la médiation numérique
Lancer un marché de médiation numérique pour construire une offre ciblée et pérenne , et remobiliser les équipements présents sur le territoire en créant une dynamique d'usage au sein du public.	Les médiathèques sont des lieux structurant du territoire, qui peuvent accueillir une variété d'ateliers et représentent donc une opportunité pour développer et densifier l'offre de médiation numérique .	Objectif de mutualisation des connaissances, pour bénéficier d'une vue d'ensemble de l'offre de médiation numérique sur le territoire.

Calendrier



Moyens mobilisés

Recrutement d'un agent chargé de la coordination du réseau de médiation numérique et de l'identification des besoins	~ 35 k€ / an (catégorie B)
Lancement d'un marché de médiation numérique	210 00 € HT sur 3 ans

3.2.2. Action 3 : Soutenir le développement et la pérennité des tiers-lieux sur le territoire	
Orientation 2 :	Montée en compétence de la population, des entreprises et de l'action publique territoriale sur le numérique
Pôle : Service en charge :	Pôle Prospective Projet de Territoire et Transversalité Service Stratégie Numérique
Interactions au sein de la feuille de route :	Action 2 : Mobilisation des tiers-lieux dans le cadre de la médiation numérique

Connaitre et faire connaitre les tiers-lieux sur le territoire	Aider le développement et la pérennité des tiers-lieux
<ul style="list-style-type: none"> Recenser les lieux existants et les initiatives, et évaluer le potentiel de développement. Promouvoir les projets de tiers-lieux et mettre en réseau les porteurs de projet, en construisant un annuaire et une cartographie collaborative des projets. Cette animation pourra se faire au niveau de l'Agglomération, ainsi qu'aux niveaux régional ou national via des webinaires ou des rencontres. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à disposition un centre de ressources, qui rassemble les bonnes pratiques, des exemples de cahiers des charges ou fiches de postes d'animateurs de tiers-lieux, la mise à disposition de matériel, etc. Aider à la recherche de subventions et de financement direct pour soutenir directement les porteurs de projets de tiers-lieux, grâce à la coordination d'acteurs pour répondre à des AAP ou des AMI au niveau régional ou national, ou un financement direct par les subventions.

Calendrier



Moyens mobilisés

Diagnostic préalable sur les projets du territoire, les ressources disponibles et le potentiel de développement sur le territoire

Promotion des projets, mise en réseau et mise à disposition d'un centre de ressources, coordination pour un appel à projet

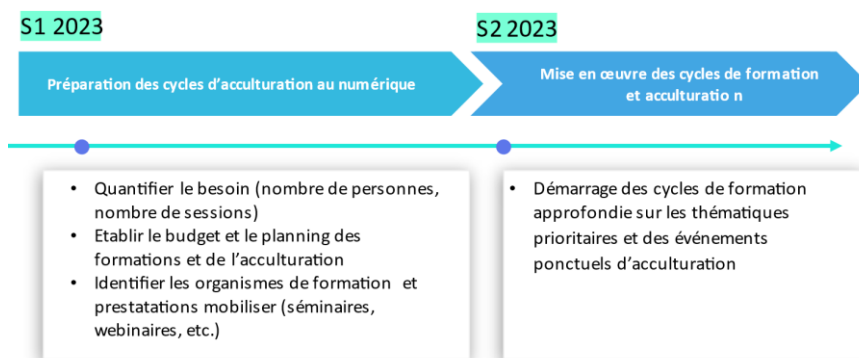
~ à 0,5 ETP sur 1 ou 2 an

- Recrutement d'un alternant au sein de la CAPH (Master « Tiers-lieux et Dynamiques Territoriales » de l'Université de Valenciennes).
- Mobilisation de financements régionaux, nationaux et européens (Appel à Projet DEFFINOV)

3.2.3. Action 4 : Renforcer l'acculturation au numérique auprès des élus et agents du territoire	
Orientation 2 :	Montée en compétence de la population, des entreprises et de l'action publique territoriale sur le numérique
Pôle : Service en charge :	Pôle Prospective Projet de Territoire et Transversalité Service Stratégie Numérique
Interactions au sein de la feuille de route :	Action 3 : Mobilisation des tiers-lieux pour l'animation de la formation et l'acculturation des élus

Accompagner les élus et les cadres de la Porte du Hainaut		<ul style="list-style-type: none"> • Transfert de connaissance • Partage des méthodes adaptées au numérique • Accompagnement à la transformation des organisations et au changement des pratiques individuelles et collectives
Evènements de sensibilisation et d'acculturation pour l'aide à la décision des élus : <ul style="list-style-type: none"> - Séminaires annuels - Réunions thématiques - Etc. 	Cycle de formation approfondi pour les élus et les cadre de la Porte du Hainaut, en mobilisant les organismes de formation certifiés par l'Etat pour les sujets prioritaires pour le territoire	Veille sur les sujets d'actualités en lien avec le numérique : une personne référente au sein de chaque collectivité sera responsable de la veille sur un sujet pouvant impacter les collectivités.

Calendrier



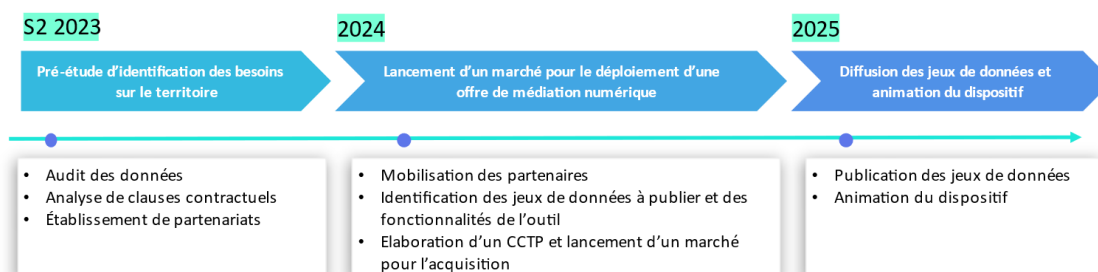
Moyens mobilisés

Identification des thématiques prioritaires des besoins et des partenaires à mobiliser	~ 10 jours ETP (déjà budgété, inclue au niveau Service des Instances et Service RH, ainsi qu'au Pôle 2P2T via le Pacte de Gouvernance).
Formation / Acculturation	Webinaire d'acculturation (jusqu'à 100 participants) : env. 4 200 € HT Journée de formation (jusqu'à 10 participants) : env. 1 000 € HT par jour
Financements mobilisables	Détail dans la Fiche Action 4

3.2.4. Action 5 : Faire évoluer la stratégie de gestion de la donnée territoriale	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire évoluer le portail numérique intercommunal vers un observatoire du territoire 2. Etendre le dispositif des Ambassadeurs de la donnée aux communes volontaires de la CAPH 	
Orientation 3 :	Evolution numérique de la CAPH et des communes
Pôle : Service en charge :	Pôle Prospective Projet de Territoire et Transversalité Service Observatoire ou Service SIG
Interactions au sein de la feuille de route :	Action 2 : Utiliser la donnée territoriale au service de la médiation numérique du territoire (diagnostic, aide à la décision, etc.) Action 4 : Intégrer le sujet de la donnée auprès des élus et agents

Faire évoluer le portail numérique intercommunal vers un observatoire du territoire	Etendre le dispositif des Ambassadeurs de la donnée aux communes volontaires de la Porte du Hainaut
Enrichissement des jeux de données et des fonctionnalités du portail existant : <ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluation et renforcement du patrimoine immatériel de l'Agglomération par un audit des données internes 2. Identification des chantiers prioritaires et sélection de l'outil, selon les besoins de l'Agglomération, des communes et des acteurs du territoire (citoyens et entreprises) 3. Diffusion des jeux de données et animation du dispositif pour faciliter l'appropriation de ces données par les acteurs du territoire et l'élaboration des premiers cas d'usage 	Ce réseau est aujourd'hui interne à l'Agglomération, et il est préconisé de l'élargir aux communes du territoire , pour améliorer le partage de connaissance et la gouvernance . Un accompagnement sera nécessaire : <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers de sensibilisation autour de la donnée - Réunions de travail afin d'établir le mode opératoire et les process à développer pour identifier et collecter les données - Un accompagnement sur site pour la présentation aux services, le suivi de la mise en œuvre, etc.

Calendrier



Moyens mobilisés

Le recrutement d'un ETP chargé de la démarche d'open data devra être envisagé à partir de 2024.

3.2.5. Action 6 : Accompagner les communes dans l'extinction du réseau cuivre	
Orientation 3 :	Evolution numérique de la CAPH et des communes
Pôle : Service en charge :	Pôle Prospective Projet de Territoire et Transversalité Service observatoire ou SIG
Interactions au sein de la feuille de route :	<p>Action 2 : Communiquer auprès de la population au sujet de la transition vers la fibre dans le cadre des ateliers de médiation numérique</p> <p>Action 4 : Webinaires d'information et ateliers pour préparer les élus et les agents aux échanges avec Orange</p>

Accompagner les élus et les communes dans la transition vers la fibre après la fermeture du réseau de cuivre, en complément de l'action d'Orange
<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'identification des populations les plus touchées par la fermeture du réseau cuivre ; certaines n'ont pas de solution alternative pour leurs communications électroniques. Accompagner les élus locaux dans leurs échanges avec l'opérateur par un référent de la Porte du Hainaut ; un référent au sein de l'Agglomération sera chargé d'assister les élus pour la préparation des rencontres avec Orange, dans le cadre de points d'échange réguliers pendant le processus de fermeture (8 communes concernées en 2023) Diffuser la communication spécifique mise en place auprès des populations concernées via le relais des communes, en lien avec les élus, le SMO et Orange ; d'autres actions pourront également être mises en place (conférences et ateliers pour encourager le passage à la fibre, etc.)

Calendrier



Moyens mobilisés

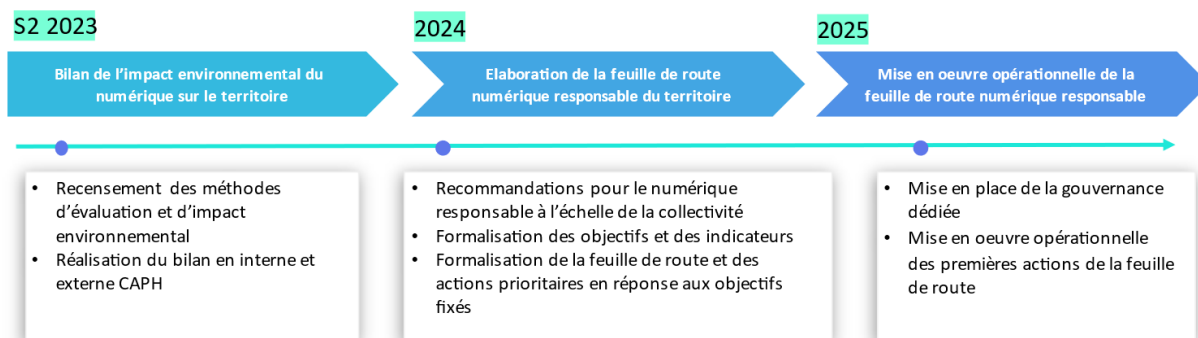
Les moyens mobilisés dans le cadre de cette action sont déjà identifiés et fléchés sur les autres actions de la feuille de route.

Coordination avec Orange, le SMO 59/62 et les élus locaux	Communication et sensibilisation des élus et agents dans le cadre de l'Action 4
Diffusion de la communication spécifique à destination des populations	Animation d'un cycle d'atelier dans le cadre de l'Action 2 Médiation Numérique

3.2.6. Action 7 : Elaboration d'une Stratégie de sobriété numérique environnementale	
Orientation 4 :	Transition écologique par le numérique
Pôle : Service en charge :	Pôle Développement Territorial et Durable Service Eco-responsabilité et gestion des ressources naturelles
Interactions au sein de la feuille de route :	<p>Action 2 : Intégration des thématiques de sobriété numérique aux ateliers de médiation</p> <p>Action 3 : Appui sur les tiers-lieux pour renforcer la sobriété numérique du territoire (repair café...)</p> <p>Action 4 : Intégration du sujet de la sobriété numérique auprès des élus et agents</p> <p>Action 5 : Utilisation de la donnée territoriale au service de la sobriété numérique du territoire</p> <p>Action 6 : Mettre en avant l'impact de la transition vers la fibre sur la sobriété numérique du territoire</p>

Etape 1. Faire le bilan de l'impact environnemental du numérique	Etape 2. Etablir la feuille de route pour la réduction de l'impact environnemental
<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer des groupes de travail pour bénéficier de retours d'expérience d'autres collectivités ou entreprises sur les outils - Recourir à une solution « clé en main » (bureaux d'études ou sociétés spécialisées) - Mettre en place une évaluation systématique en amont de chaque projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Formaliser les objectifs de réduction de l'empreinte numérique du territoire, les indicateurs de suivis et les mesures à mettre en place pour les atteindre - Identifier les actions prioritaires à inscrire sur une feuille de route « Numérique responsable » opérationnelle.

Calendrier



Moyens mobilisés

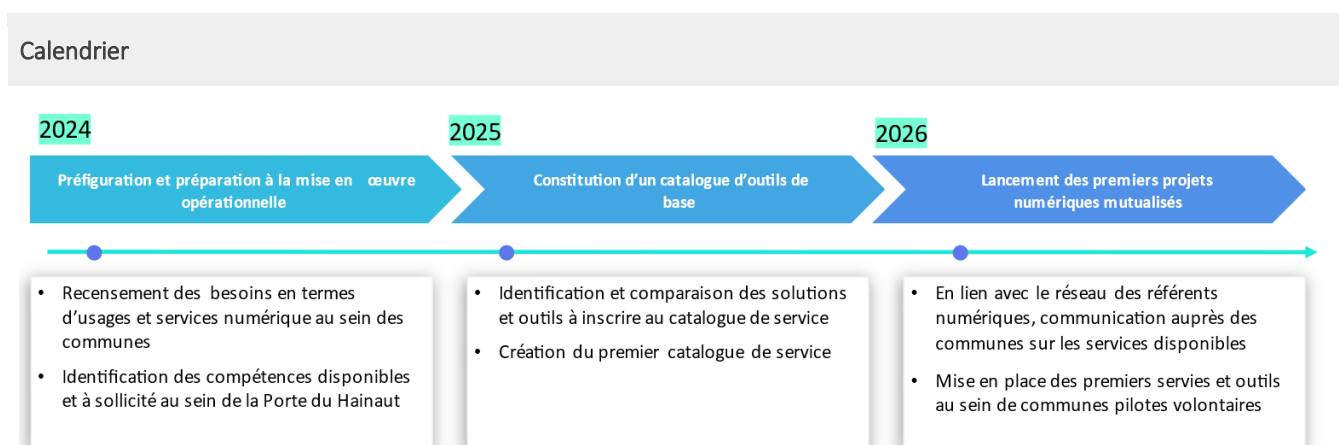
Bilan de l'impact environnemental	35 k€ HT envisagé, devis à établir
Elaboration de la feuille de route	Mobilisation d'ETP existants au sein de la CAPH
Financements mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> • Programme Territoire engagé dans la transition écologique, ADEME (voir lien) • Aides financières de l'ADEME • Plan d'investissement France 2030 et Plan France Relance

3.2.7. Action 8 : Construire une offre de services numériques mutualisés pour les communes	
Orientation 5 :	Nouveaux services numériques pour le territoire et ses usagers
Pôle :	Pôle Développement Territorial et Durable
Service en charge :	A définir (proposition : Chargé de l'appui aux communes ou Responsable Schéma de Mutualisation et modernisation de l'action publique)
Interactions au sein de la feuille de route :	<p>Action 2 : Identification des besoins et prise en main des services numériques à la population via les ateliers de médiation numérique</p> <p>Action 3 : Faire des tiers-lieux des espaces de services numériques de proximités</p> <p>Action 4 : Formation des agents à la gestion des nouveaux services numériques proposés</p> <p>Action 5 : Mise en place de services mutualisés pour faciliter la gestion des données des collectivités du territoire</p> <p>Action 7 : Mise en place de services numériques au service de la sobriété numérique du territoire</p>

L'Agglomération souhaite se positionner en tant qu'organisme de mutualisation, à la manière d'un groupement de commande

Les projets numériques intercommunaux doivent associer les communes en amont de chaque projet (nouvelle directive FEDER). De plus des services numériques existent déjà, proposés par le SMO La Fibre 59/62 ou des associations, et il s'agit ici de permettre à toutes les communes du territoire d'en bénéficier.

- Diagnostic** pour recenser les besoins, évaluer les moyens et les compétences disponibles
- Benchmark de solutions techniques et organisationnelles** neutre vis-à-vis des fournisseurs
- Constitution d'un catalogue d'outils de base** simples à mettre en œuvre et facilement appropriable (portail famille, guichet unique pour l'orientation des citoyens et des usagers, etc.)
- Formation et sensibilisation** au sein des collectivités aux nouveaux usages
- Mutualisation** de conseil et expertise



Moyens mobilisés

L'ensemble des ressources nécessaires à la réalisation de cette action sont déjà présentes au sein de la CA de la Porte du Hainaut. L'éventuel budget supplémentaire à prévoir sera déterminé ultérieurement pour 2025-2026.

3.3. PROPOSITION D'ORGANISATION POUR LA MISE EN PLACE DES PREMIERES ACTIONS

3.3.1. Calendrier

		2023			2024		2025	2026
		S1 2023		S2 2023	S1 2024	S2 2024		
1	FA 1	Mise en place d'un pilotage transversal de la feuille de route numérique	Actualisation du SDUSN	Coordination avec le Projet de Territoire et les partenaires extérieurs	Mise en place des premiers Comités	Mise en place du réseau des référents, lancement de la communication	Bilan, évaluation et révision de la feuille de route	
	FA 2	Déployer une offre de médiation numérique coordonnée et adaptée au territoire	Recrutement du coordinateur		Démarrage de la coordination avec les partenaires locaux (médiathèques Salons Connectés)	Lancement du marché de médiation numérique	Bilan, évaluation et révision de l'action 2	
2	FA 3	Soutenir le développement des projets de tiers-lieux sur le territoire				Etude du potentiel de développement et de demande	Mise en œuvre de la promotion et la mise en réseaux des tiers-lieux	Création du centre de ressources et mise à disposition de moyens matériels / financiers
	FA 4	Renforcer la formation et l'acculturation au numérique pour les élus et cadre de la CAPH et des communes	Bilan des besoins et des thématiques prioritaires	Identification des partenaires et organismes de formation	Démarrage des webinaires d'acculturation et cycles de formation		Bilan, évaluation et révision de l'action 4	
3	FA 5	Faire évoluer le portail numérique intercommunal et amorcer une stratégie territoriale de la donnée					Audit des données et lancement d'un marché pour faire évoluer le portail numérique	Publication des jeux de données et animation du dispositif
	FA 6	Accompagner les communes dans l'extinction du cuivre	Coordination avec Orange, le SMO 59/62 et les communes				Diffusion du kit de communication auprès des populations concernées	Bilan, évaluation et révision de l'action 6
4	FA 7	Elaboration d'une Stratégie de sobriété numérique environnementale				Bilan de l'impact environnemental du numérique	Elaboration de la feuille de route du numérique responsable pour la CAPH	Mise en place de la gouvernance dédiée et des premières actions
5	FA 8	Proposer un catalogue de services numériques mutualisés pour les communes				Recensement des besoins et bilan des compétences disponibles au sein de la collectivité	Constitution d'un catalogue de services de base	Lancement de l'offre de services numériques
		Période de préparation pour la mise en place de la stratégie						

3.3.2. Moyens mobilisés

N°	Action	Services mobilisés au sein de la CAPH	Moyens mobilisés
1.	Mise en place d'une gouvernance transversale du numérique	Pôle 2P2T <ul style="list-style-type: none"> Stratégie numérique Transversalité et Pacte de Gouvernance Communication 	Intégré à la feuille de route des agents de la CAPH.
2.	Renforcer l'offre de médiation numérique sur l'ensemble du territoire	Pôle Développement territorial et Durable <ul style="list-style-type: none"> Direction Innovation et Cohésion sociale Direction Culture Direction Développement Economique Diversifié 	Un ETP supplémentaire budgété à partir de 2023 Un marché de médiation numérique budgété, à hauteur de 210 000 € HT répartis sur 3 ans.
3.	Soutenir le développement et la pérennité des tiers-lieux sur le territoire	Pôle Développement territorial et Durable <ul style="list-style-type: none"> Direction Innovation et Cohésion sociale Direction Culture Direction Développement Economique Diversifié / Action foncier (pour le bâti) 	Intégré à la feuille de route des agents dans un premier temps. Eventuellement un temps partiel à définir pour l'animation du réseau dans un second temps.
4.	Renforcer l'acculturation au numérique auprès des élus et agents du territoire	Pôle 2P2T : <ul style="list-style-type: none"> Stratégie numérique Transversalité et Pacte de Gouvernance Pôle Ressources : <ul style="list-style-type: none"> Direction des Ressources Humaines 	Montant d'un marché à définir pour financer les futures formations.
5.	Faire évoluer la stratégie de gestion de la donnée territoriale	Pôle 2P2T : <ul style="list-style-type: none"> Observatoire Local SIG 	Intégré à la feuille de route des agents de la CAPH dans un premier temps. Eventuellement un temps partiel à définir pour animer la stratégie territoriale de la donnée auprès des communes.
6.	Accompagner les communes dans l'extinction du réseau cuivre	Pôle 2P2T : <ul style="list-style-type: none"> Stratégie numérique 	Intégré à la feuille de route des agents de la CAPH.
7.	Elaborer une Stratégie de sobriété numérique environnementale	Pôle Développement territorial et Durable <ul style="list-style-type: none"> Direction Eco-responsabilité et gestion des ressources naturelles Pôle Ressources : <ul style="list-style-type: none"> DSI 	A définir. Eventuellement un marché à budgéter pour établir pour le bilan numérique environnemental et la feuille de route de la Porte du Hainaut.
8.	Construire une offre de services numériques mutualisés pour les communes	<i>A définir (proposition : Chargé de l'appui aux communes ou Responsable Schéma de Mutualisation et modernisation de l'action publique)</i>	<i>A définir.</i>

4. ANNEXES – SYNTHÈSE DES PRODUCTIONS

Mission 1 : Observations

- Annexe 1.1 : Comptes-rendus des 6 entretiens

Entretien	Date	Représentant	Pôle de la Porte du Hainaut représenté
1	17/03/2022	Virginie Galez	DSI
2	17/03/2022	Clothilde Goubert	DGA Pôle Ressources
3	30/03/2022	Corinne Créquit	DGA Pôle Prospective
4	31/03/2022	Stéphane Boyez	DGA Pôle Développement Territorial et Durable
5	06/04/2022	Jean-Noël Broquet	Maire de Thun-Saint-Amand, élu en charge du Schéma de mutualisation et de modernisation de l'action publique
6	06/04/2022	Jean-Michel Michalak	Maire de Sars-et-Rosières, élu en charge de la Stratégie Numérique et de la Communication Digitale

- Annexe 1.2 : Présentation du diagnostic

Mission 2 : Stratégie

- Annexe 2.1 : Comptes-rendus du Focus group et des 3 ateliers

Atelier	Date	Structures représentées
Focus group médiation numérique	24/04/2022	Elu, secrétaire de mairie, responsable réseau lecture publique CAPH, directeur de centre social, médiateur numérique au sein du réseau des Centres Sociaux Connectés, représentant du Hub Numérique Inclusif (Les Assembleurs), associations de l'ESS (Trith Saint-Léger)
Atelier 1 : médiation numérique	20/06/2022	Pôle Développement Territorial et Durable, pôle Prospective Projet de Territoire et Transversalité et pôle Ressources
Atelier 2 : mutualisation (agents)	20/06/2022	ATIS Trith-Saint-Léger, Centre sociaux connectés du Nord -Pas-de-Calais, Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, Commune de Marquette-en-Ostrevant, Région Hauts-de-France, Emmaüs Connect, Association PHARE
Atelier 3 : mutualisation (communes)	23/06/2022	Flines-Lez-Mortagne, Hasnon, Rosult, Raismes, La Sentinelle, Rumegies, Haspres, Abscon, Thun-Saint-Amand, Denain, Escaudain, CA de la Porte du Hainaut

- Annexe 2.2 : Présentation de la stratégie numérique en Commission Numérique : 09/09/2022

Mission 3 : Plan d'action

- Annexe 3.1 : Les 8 Fiches Actions pour 2023 – 2025
- Entretiens réalisés dans le cadre de l'élaboration des fiches-actions

Des échanges ont eu lieu durant toute la phase d'élaboration de la feuille de route avec le Service Stratégie Numérique

Date	Représentant	Pôle de la Porte du Hainaut représenté
16/11/2022	Virginie Galez	DSI
17/11/2022	Céline Imbert	Direction Eco-responsabilité et Gestion des Ressources Naturelles
21/11/2022	Céline Guelle Mathile Trioux Marc Poteaux	Direction Innovation Sociale et Cohésion Sociale Direction Culture
29/11/2022	Jean-Christophe Jungers	Transversalité et Pacte de Gouvernance
20/12/2022	Antoine Bailloeuil Alexis Mockelyn	Direction Innovation Sociale et Cohésion Sociale

- Annexe 3.2 : Présentation de la feuille de route numérique